

Note Méthodologique : Plan de maîtrise sanitaire appliqué à l'industrie agroalimentaire

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Le PMS relie HACCP, PRP et traçabilité pour une maîtrise prouvable des risques en production.

- Exigences clients accrues et audits réguliers imposent des preuves courtes, datées, traçables.
- Clarifier qui fait quoi, quand et comment pour réduire la variabilité et prévenir les non-conformités.
- Aligner processus, compétences et contrôles pour garantir la sécurité des denrées.
- S'appuyer sur ISO 22000:2018 et le Règlement (CE) n° 853/2004 comme repères de gouvernance.
- Faire du PMS un guide opérationnel, référentiel de formation et preuve de gouvernance.

Point clé : Ne pas confondre conformité documentaire et efficacité réelle ; fonder la maîtrise sur des preuves exploitables et des limites chiffrées.

Objectifs de la mission

- Réduire les non-conformités critiques à $\leq 0,5$ % des lots.
- Clôturer les actions correctives prioritaires sous 30 jours calendaires.
- Atteindre ≥ 95 % de formations à jour pour les postes à risque.
- Mener au moins 4 audits internes/an sur zones sensibles.
- Assurer un temps de réaction aux alertes ≤ 2 heures en horaire ouvré.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial: synthèse de risques, cartographie des flux, feuille de route datée.
 - Cartographie des dangers et matrices d'analyse (gravité/probabilité), critères de priorisation.
 - Plans HACCP/PRP: CCP/PC, limites chiffrées, fréquences de surveillance, indicateurs.
 - Référentiel documentaire: procédures, modes opératoires, enregistrements, politique d'archivage et versionnage.
 - Matrice responsabilités (RACI) et calendrier de revues.
 - Tableau de bord, plan d'audits internes (≥ 4 /an), boucle d'amélioration.
 - Traçabilité testée (exercices retrait/rappel), validations de nettoyages, étalonnages documentés.
 - Dispositif de formation opérationnelle et tuteurs internes.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Cadrage et diagnostic initial

- Entretiens, analyse documentaire, observation ateliers, évaluation de maturité (0–5).
- Alignement sur périmètre, responsabilités, arbitrages de ressources.
- Livrables: synthèse de risques, cartographie des flux, feuille de route priorisée (5–10 chantiers).

Étape 2 — Cartographie des dangers et analyse des risques

- Ateliers pluridisciplinaires, consolidation données historiques (NC, réclamations, labos).
- Revue fiches matières, visites sur points critiques, critères de priorisation.
- Exercices chronométrés de traçabilité (capacité retrait/rappel dans délais cibles).

Étape 3 — Construction HACCP et PRP

- Arbitrage CCP/PC, définition limites (température, pH, temps) et fréquences.
- Choix d’indicateurs, fiches de contrôle, synchronisation maintenance préventive.
- Qualification des équipements de mesure, alignement guides de bonnes pratiques.

Étape 4 — Conception documentaire et preuves

- Arborescence documentaire, modèles, règles de versionnage et d’archivage.
- Codification, RACI, calendrier de revues, exigences de conservation (3–5 ans selon criticité).
- Rédaction claire et intégration aux routines d’atelier.

Étape 5 — Déploiement opérationnel et formation

- Pilotes sur lignes, montée en charge, ajustement fréquences et seuils.
- Formations terrain (gestes clés, enregistrements), tuteurs internes, affichages synthétiques.
- Contrôle croisé, causeries 15 min, passages de consignes pour traiter les écarts en temps réel.

Étape 6 — Pilotage, audits internes et amélioration

- Tableau de bord, revues mensuelles, audits planifiés (≥ 4/an zones sensibles).
- Analyse causes racines (5 pourquoi, Ishikawa), mesure efficacité des actions.
- REX incidents/rappels et exigences clients pour ajuster fréquences et ressources.

Planning / durée / jalons

Jalon	Fréquence / Délai	Repère chiffré
Audits internes (zones sensibles)	Trimestriel	≥ 4/an
Revue de pilotage PMS	Mensuel	Tableau de bord à jour
Revue de direction	Annuel (min.)	Révision annuelle minimale
Clôture actions correctives prioritaires	Sous 30 jours	≤ 30 j calendaires
Réaction aux alertes	Immédiat (heures ouvrées)	≤ 2 h
Exercice retrait/rappel (traçabilité)	Périodique	Capacité sous 4 h (repère)

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Aligner direction et métiers sur périmètre, risques dominants et exigences externes.
- Arbitrer ressources et séquence de déploiement sans perturber la production.
- Fournir documentation et données historiques; participer aux ateliers pluridisciplinaires.
- Assurer l'appropriation terrain, tuteurs internes, passages de consignes et supervision.
- Capitaliser REX incidents/rappels et exigences clients pour ajustements.

Consultant

- Mener entretiens, diagnostic, observation ateliers et évaluer la maturité.
- Animer ateliers risques, consolider données, structurer matrices et critères.
- Faciliter arbitrage CCP/PC, définir limites et fréquences; outiller indicateurs.
- Concevoir référentiel documentaire (modèles, codification, archivage, RACI).
- Mettre en place tableau de bord, audits internes, revues et boucle d'amélioration; former les équipes.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Documentation existante: procédures, enregistrements, rapports d'audit.
- Données historiques: non-conformités, réclamations clients, résultats laboratoire.
- Fiches matières, cartographie ateliers et flux, points critiques pressentis.
- Référentiels applicables: ISO 22000:2018, Codex HACCP, ISO/TS 22002-1, (CE) n° 852/2004, (CE) n° 2073/2005.
- Plans de maintenance, étalonnages et qualification des équipements de mesure.
- Exigences clients (scorecards, audits GFSI) et contraintes de marchés.
- Règles d'archivage, conservation des preuves et capacités de traçabilité.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Pilotage PDCA via tableau de bord, revues mensuelles et revue de direction annuelle.
- Audits internes planifiés (≥ 4 /an zones sensibles), audits flash si incidents.
- Analyse des causes racines (5 pourquoi, Ishikawa) et mesure d'efficacité des actions.
- Validation/Vérification: preuves objectives, indicateurs (taux de dérives, délais de réaction).
- Actions correctives avec délais fermes (clôture ≤ 30 jours) et suivi MTTR.
- Industrialisation des preuves: codification, horodatage, versionnage, conservation 3–5 ans.
- Traçabilité amont/aval testée (exercices de retrait/rappel, délais cibles).
- Ajustements proportionnés selon risques, retours incidents et attentes clients.